

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 30 juin 2025 à 18h00 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Etaient Présents : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne, HUCHET Pierrette, REYGADE Aline, TRANQUARD Jérôme, BOUTIN Jean-François, JOCELYN Nathalie

Etaient absents : BORDAS Christian (pouvoir à TRANQUARD Jérôme)-POUDRET Annie (pouvoir BROUDICHOUX Serge)- DUMON Alain (pouvoir RAICHINI Patricia)- MARTIN Frédéric (pouvoir VEYSSIERE Fabienne) -BORDELAIS Gérald

Secrétaire de séance : Jérôme TRANQUARD a été élu secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 14 avril 2025.

DELIBERATION 21-2025 PRET COURT TERME CREDIT AGRICOLE ACQUISITION FONCIER

Madame le Maire fait part au conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un prêt à court terme pour un montant de 200 000 € sur une durée de 2 ans, à taux variable 3,19 % au Crédit Agricole pour l'acquisition des immeubles situés au « Bourg ».

Ce prêt sera remboursé dès que la vente de l'immeuble « le presbytère » aura lieu.

Après discussion le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE ST PHILIPPE D'AIGUILHE

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Syndicat d'Electrification de Saint Philippe d'Aiguilhe concernant divers travaux électrique aux écoles, restaurant scolaire et salle polyvalente ainsi que l'acquisition d'une guirlande à douilles de 100 mètres, un réfrigérateur, un congélateur et un piano de cuisson dessus induction.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de faire réaliser les travaux ainsi que l'acquisition de mobilier électrique.

Autorise Madame le Maire à demander la subvention auprès du SIE de Saint Philippe d'Aiguilhe pour un montant de 80 % du Total Hors Taxe.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'appel aux dons concernant les travaux du clocher de l'église Saint Pierre se fera par la Fondation du Patrimoine.

Le dossier sera déposé dans les meilleurs délais.

► Le dossier concernant le pôle médical est en cours.

► Carte de remerciements des élèves du collège Lucie Aubrac pour la subvention versée concernant leur voyage scolaire.

► 3 Points d'Eau Incendie seront installés sur la commune en 2025 aux lieux-dit « Queyrai »-2026 à « Cornemps » et 2027 à « Lamothe ».

Prévoir à installer des réserves d'eau (Bâches) sur Lamargagne, Mougnaç, Les Huguets.

Séance levée à 19 H 45

Le Maire,
Patricia RAICHINI



Le secrétaire de séance
Jérôme TRANQUARD

